

Compte rendu Assemblée Générale ordinaire du 28/01/2020 réalisée en visioconférence

Présents pour le bureau : Carole GILLET, Jean-Claude BALLUAIS, Jean-Gilles YVER, Yannick LE MENN, Yohann BELPRE, Laurent RICHEUX, Grégory QUETIER, Jean-Pierre MARCHAND, Morgan ROCHA, Christian CHOPPERIS, Aurélie YVER. **Excusés pour le bureau** : Georges DONNET, Mickaël AUBIN

Présents adhérents : Rémy GILLET, Anthony ROCHA, Joël BRECHAIRE, Patrick EVEN, Patrice BOUVIER, Philippe CARRE, François-Xavier CASABIANCA, Tristan GOUHOURY, Laurent MENDELOVICI, Valérie LEDUNOIS, Pascale QUIGNON, Jean-Pierre GAUTHIER, Olivier LE PAPE, Alain CARRON, LE GLOANEC Loëiz

Soit 26 personnes connectées.

1. Approbation de l'ordre du jour

Début de l'assemblée à 20h30

Elections dématérialisées (autorisés au vu des mesures sanitaires en vigueur)

- Rapports de la saison 2019/2020 : du président, de la secrétaire, du trésorier, et des sections. Les documents de présentation sont disponibles sur [le site du club](#).
- Proposition de validation du budget prévisionnel pour la saison 2020/ 2021.
- Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

2. Election de la présidence et du bureau

Une liste se présente pour les élections à la présidence et au bureau. Elle est constituée d'une candidate à la présidence et de 12 candidats titulaires. Jean-Pierre Marchand a émis le souhait de ne pas se représenter au bureau, le club lui présente tous ses remerciements pour ses années d'engagement bénévole. Natacha Rougeron a accepté de rejoindre l'équipe en aide pour la section jeunes et pour la communication interne du club. Grégory Quétier candidate pour la reprise de l'animation des cadres PSM et année réalisée auparavant par Jean-Pierre.

Des élections dématérialisées sont ouvertes sur la plateforme BELENIOS, le dépouillement a été effectué le dimanche 31 janvier 2021. Le vote est effectué à bulletin secret.

Nombre de votes pour la liste : 51

Nombre de votes blanc : 1

Abstention : 237

La liste est élue à la majorité.

BELLENTOS RSSM présidence et bureau 2021

Langue : fr [v] Appliquer
[\(vous souhaitez aider à traduire ?\)](#)

Cette élection a été dépouillée.

- vote élection présidence et bureau

Bulletin Liste Carole GILLET	51
Vote blanc	1

Nombre de bulletins acceptés : 52
 Vous pouvez également télécharger le [résultat avec les preuves cryptographiques](#)

[Voir les bulletins acceptés](#)

Cette élection est administrée par RSSM.
 La liste électorale comporte 265 électeur(s) et a pour empreinte wQH2hyeUhzKk4g5pXdnHqdsG5V7Bd5mpHXGka3Nyk.
 Toutes les autorités de confiance suivantes (clés de vérification) sont nécessaires pour déchiffrer le résultat
 • serveur (Qa34mfDDJfz4KQD21TVQZwUGNFTOLUgJhKYB/viF)
 Les codes de vote ont été générés et envoyés par serveur et ont pour empreinte
 BcndfRkwaqkVd4f5nu7OY133v+kCYR8moxX8ao.
 L'empreinte du résultat chiffré est xhGFAtsOr+cUzgw4g1Mdc3vm5UsxXAYJDB6Cms.

Empreinte de l'élection: 4302c32e9a930c20420946a99201550a207c1207
 Données d'audit: paramètres, autorités de déchiffrement, clés de vérification, bulletins.
 Proposé par Belleontos 1.13 (1.13-25-g0b06530). Obtenir le code source. Politique de confidentialité. Administrer cette élection

TETE DE LISTE - CANDIDAT A LA PRESIDENCE
GILLET Carole Née DANSET
CANDIDATS TITULAIRES
AUBIN Mickaël
BALLUAIS Jean-Claude
BELPRE Yohann
CHOPPERIS Christian
DONNET Georges
LE MENN Yannick
QUETIER Grégory
RICHEUX Laurent
ROUGERON Natacha
ROCHA Morgan née EDET
YVER Jean-Gilles
YVER Aurélie

3. Rapport de la présidente pour la saison 2019-2020 (Carole)

Une **saison 2019-2020** bien démarrée avec 380 adhérents mais fortement impactée par la situation sanitaire. A compter de mars, les entraînements ont été interrompus et plusieurs activités reportées en 2021. La FFESSM a déclaré la saison comme "blanche" en terme de résultats sportifs. L'impact financier a été faible du fait d'un fonctionnement club basé sur le bénévolat et du report des arrhes pour les principales sorties (sortie jeunes, soirée du club, week-end club). Dans ce contexte en juin 2020, le bureau avait décidé de proposer un avoir aux adhérents afin de compenser l'arrêt et de fidéliser notamment les jeunes à la reprise en septembre.

Un **début de saison 2020 – 2021** plus difficile, le club recense 326 adhérents soit une baisse de 16% surtout au niveau de la section jeunes et du tir sur cible. Les entraînements se sont arrêtés en octobre, ils ont pu reprendre pour les mineurs pendant les vacances de Noël et ont dû être à nouveau stopper le 15 janvier 2021. Au vu de la faible activité connue à ce jour le bureau proposera un remboursement, d'un montant qui reste à

définir, de la part "cotisation club". *"Une clé de répartition pour les différentes sections devra être trouvée en fonction des entraînements et activités (compétitions/sorties) réalisées, et un bilan sera effectué au printemps"*. La licence et l'assurance sont payées à la FFESSM (montant 60 €), la fédération ne s'est pas exprimée sur un remboursement potentiel du fait de la réduction de ses activités. Les présents s'accordent à remonter une demande de réduction sur la licence de la saison prochaine ainsi que sur l'assurance associée. Carole renvoie ses questions pour l'assemblée générale de la fédération du 27 mars. Le rapport de la présidente est approuvé à l'unanimité (26 voix).

4. Rapport de la secrétaire (Carole)

L'inscription a été proposée sous forme de formulaire en ligne pour cette nouvelle saison 2020/2021. Carole présente la page "mon espace" présente sur le site de la FFESSM. Cette page permet à chaque adhérent d'avoir accès à ses informations personnelles fédérales (licences, brevets, assurance, ...). Les outils de communication interne sont inchangés. Lors de la période de confinement, des articles liés à nos sports ont été proposés. Lors de la saison 2019-2020, le bureau s'est réuni cinq fois. Le rapport de la secrétaire est approuvé à l'unanimité (26 voix).

5. Rapport du trésorier (Carole)

Le budget réalisé de la saison 2019-2020 est présenté : 24 880 € de fonctionnement répartis entre structure, matériel et sections. Suite aux différentes annulations de compétition, le budget réalisé est excédentaire de 4115 €. Cette somme a été reportée sur la saison 2020-2021 pour financer les avoirs proposés aux adhérents. Une action d'investissement de matériel a été réalisée à hauteur d'environ 10 000 € (fourniture de polos et T-shirts à tous les adhérents). L'utilisation des fonds propres n'a pas été nécessaire cette saison. Les arrhes pour la sortie jeunes et le week-end club ont été dépensés et serviront pour les activités en 2021 (sous réserve des conditions sanitaires). Joël demande à quoi correspond la dépense de 2828 € pour la section PSM et apnée, il s'agit pour moitié des arrhes du week-end club, du stage national pour 9 cadres, de formations et de quelques sorties.

Le budget prévisionnel 2020-2021 est présenté : 16 387 € de fonctionnement, il est construit sur les bases d'une saison classique avec une hypothèse plus basse de 300 licenciés et d'une baisse de la subvention de la ville de Rennes. Aucune dépense exceptionnelle n'a été prévue au budget. Les dépenses obligatoires sont inhérentes aux 2 bateaux du club (loyer du local, entretien, assurances, ...) soit environ 2 000 €/saison.

Le bilan du budget 2019/2020 et le budget prévisionnel 2020/2021 sont approuvés à l'unanimité (26 voix).

6. Rapport de la commission Pêche Sous-Marine et Apnée (Jean-Pierre)

Le challenge RSSM de septembre 2019 a été annulé du fait de la météo. Le week-end club a été reporté en 2021 du fait de la crise sanitaire. Il est programmé les 18/19 et 20 juin 2021. Une partie des cours théoriques ont été réalisés, les formations ont démarrées mais n'ont pu être menées à bout. La bonne animation de la formation par Patrick est soulignée. De nouveaux encadrants PSM ont validés leur examen à raison de 4 IEC et 2 MEF1.

Grégory présente l'activité de l'apnée. La plongée du nuit du mois d'octobre a dû être annulée pour faute de participants.

La saison a redémarré tardivement et peu d'entraînements ont eu lieu.

Deux cours théoriques en visioconférence ont été proposés par Grégory, un autre sera planifié en février ou en mars.

Le challenge RSSM est prévu le premier week-end de septembre à Moëlan, Joël pilote son organisation.

7. Rapport de la commission Jeunes (Jean-Claude)

Une section qui a du mal à retrouver ses marques suite depuis le transfert des entraînements de St Georges à Bréquigny. Le séjour jeunes annulé en 2020 ne sera par organisé en 2021 du fait du manque de visibilité et d'entraînement. Les arrhes seront utilisés pour le week-end club.

Jean-Claude annonce son choix de quitter le poste de responsable de section à la rentrée 2021. Le club le remercie d'ores et déjà pour tout le travail accompli pendant plusieurs années au sein de cette section.

8. Rapport de la commission Tir sur Cible (Jean-Gilles)

Un nombre de licenciés en hausse pour la saison 2019-2020. Les premières compétitions de 2019 ont vu de bons résultats. Les championnats de France ainsi que le championnat du Monde des clubs ont été annulés.

9. Rapport du Hockey (Morgan)

Les premières compétitions, notamment régionales se sont tenues avant mars. Une belle progression des équipes jeunes pour chaque catégorie d'âge. Les championnats de France ainsi que le championnat du Monde ont été annulés. Seule la première manche des championnats de France a eu lieu en novembre 2019 lors de laquelle l'équipe 1 masculine a obtenue la première place, les filles se sont classées cinquième.

Le tournoi féminin organisé fin janvier a reçu de nouveau de nombreuses participants dont une équipe chinoise. Pour la première fois, s'est tenu le tournoi des "mammigs" organisé par l'école de hockey.

Les formations d'arbitrage national n'ont pu avoir lieu, de nouveaux candidats devront se présenter dès que possible.

13. Questions diverses

Pas de question reçue avant l'assemblée. Les réponses aux questions lors de l'assemblée ont été données au fil de l'eau.

Fin de l'assemblée à 22h00.

Carole GILLET
Présidente RSSM



Aurélien YVER
Présidente adjointe RSSM

